

L'ajournement

[Traduction]

M. Shields: Monsieur l'Orateur, je suis un député de l'arrière-ban et je m'oppose catégoriquement à la mesure indécente que veut prendre le ministre.

M. Ouellet: Monsieur l'Orateur, il ne fait aucun doute que le député fait partie de ces ultraconservateurs qui retiennent le Parlement fédéral pendant que tous les autres législateurs du Canada prennent leur congé d'été comme d'habitude.

Je tiens à signaler qu'en ce qui concerne les Postes . . .

M. Baker (Nepean-Carleton): C'est un débat très édifiant.

M. Ouellet: . . . l'intervention du chef de l'opposition a été tout à fait mal avisée. Si la grève dure encore aujourd'hui, nous pouvons en remercier le chef de l'opposition. Il ne fait aucun doute que, tant que le Parlement siégera, rien ne poussera le dirigeant du syndicat . . .

M. Clark: Nous avons obtenu la médiation.

M. Ouellet: . . . à essayer de négocier une convention collective. Rien ne l'y poussera. Maintenant qu'un médiateur a été nommé, la situation ne fait que s'aggraver. Le chef de l'opposition a déclaré qu'il voulait seulement voir dans quelle mesure le juge Gold réussirait. Je trouve cela tout à fait incroyable . . .

Des voix: Quelle honte!

M. Ouellet: . . . et mal avisé de la part du pauvre chef de l'opposition qui est actuellement dans une situation tellement précaire.

[Français]

Monsieur le président, je suis convaincu que le public canadien qui regarde cette pitrerie de l'opposition qui dure depuis plus d'une semaine réalisera la futilité de leur action et de leur intervention. Parce que, monsieur le président, il faut le rappeler, l'opposition nous a gardés à la Chambre une semaine de plus, et pas un seul projet de loi important n'a été adopté depuis ce temps-là. Le député de Wellington-Dufferin-Simcoe (M. Beatty) a utilisé du temps précieux de la Chambre cette semaine . . .

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre!

● (2200)

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 40 du Règlement.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES—LE SUD-EST ASIATIQUE—LES VIOLATIONS DES DROITS DE LA PERSONNE

M. Ian Watson (Châteauguay): Monsieur l'Orateur, à New York, cette semaine, 87 pays se rencontrent sous les auspices des Nations Unies pour discuter de l'avenir de l'un des pays les plus malchanceux du monde: le Cambodge ou Kampuchéa.

Cette démonstration d'activités contraste étrangement avec l'inaction dont nous avons été témoins aux Nations Unies au cours des années où Pol Pot et ses partisans se sont déchaînés et ont tué, dit-on, trois millions de leurs propres concitoyens, soit le tiers de toute la population de ce pays frappé par la tragédie.

Un éditorialiste du *New York Times* a très bien résumé la situation aujourd'hui en ces termes:

Les crimes perpétrés par le Viet-Nam au Cambodge sont très réels et doivent être dénoncés à une conférence spéciale des Nations Unies cette semaine. Mais les dénonciateurs font trop peu de cas des crimes de Pol Pot, dont le régime a peut-être entraîné la mort de trois millions de Cambodgiens. C'est lui le monstre dans cette campagne de propagande et son délégué représente le Cambodge aux Nations Unies grâce à une entente abominable entre les États-Unis et la Chine.

Je soulève la question ce soir pour demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacGuigan) si le Canada va être partie à cette entente abominable qui a des conséquences si tragiques pour le Cambodge. L'automne dernier, j'ai demandé au ministre pourquoi le Canada avait décidé de voter en faveur de la représentation du régime Pol Pot aux Nations Unies. Je n'ai pas trouvé la réponse du ministre satisfaisante et j'ai demandé à revenir sur la question. En guise de préambule à ma question, j'ai cité une motion qui avait été présentée à la Chambre il y a environ trois ans et qui disait:

[Français]

quand la Chambre des communes adoptait à l'unanimité la motion suivante:

Que tous les députés du Parlement canadien expriment leur horreur devant ce génocide qui constitue l'un des pires crimes dans l'histoire de l'humanité et demandent à tous les parlementaires et gouvernements qui ont des relations avec notre pays d'élever leur voix contre ce massacre qui a atterré le monde entier.

[Traduction]

La motion qui a été approuvée à l'unanimité par la Chambre avait été présentée par l'actuel ministre de l'Expansion économique régionale (M. De Bané) qui n'était alors qu'un simple député.

[Français]

En septembre de la même année, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Jamieson, exigeait lors d'une réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York que l'ONU accorde une attention toute particulière à la situation du Kampuchea démocratique, où sévissait une répression meurtrière, brutale et massive, et où les droits de l'homme étaient foulés aux pieds. Comment le gouvernement du Canada peut-il justifier une telle volte-face? J'avais demandé cela au ministre des Affaires extérieures. Le gouvernement prétend que le vote en faveur de l'octroi d'une place aux Nations Unies à la faction de Pol Pot est «le moindre de deux maux» et que cela ne veut nullement dire que le Canada approuve ou appuie le régime de Pol Pot. Que signifie alors ce vote? D'une part, cela signifie que nous avons oublié ce que tous les pays qui composaient les Nations Unies peu après leur création avaient juré de ne jamais oublier les horreurs révélées par les survivants squelettiques des camps d'Hitler.